

SPECTRA *infos*

INGENIERIE EN ACOUSTIQUE & INSONORISATION INDUSTRIELLE

ARCHITECTE DE SILENCE



EDITO

Bonjour,

Que de chemin parcouru depuis 20ans.

L'actualité ne fait que nous renforcer dans nos convictions ; la qualité, la diversité de nos prestations et la richesse d'une équipe stable ont permis à **SPECTRA** de réaliser une croissance de notre chiffre d'affaire en 2008.

En effet nos clients nous ont fait confiance ce qui nous a permis d'enregistrer une progression significative de 26%.

Le développement de notre département étude acoustique nous ouvre des portes vers de nombreux nouveaux marchés. Cette diversité reste en phase avec notre volonté de nous ancrer plus fortement dans tous les domaines de l'acoustique industrielle et tertiaire.

Nos actions visent autant les préconisations de traitements que les réalisations clef en main.

Cette année encore nous allons accroître nos engagements dans le développement durable, par la création d'un pôle recherche et développement.

Nous construisons notre futur ensemble.

Laurent WOITIER
DIRECTEUR COMMERCIAL

SECTEUR *Actu*

• STANDS DE TIRS



Un arrêté vient d'être publié afin de préciser les modalités de caractérisation des bruits de tir et l'évaluation de l'impact sonore des stands de tir. L'arrêté du 27 novembre 2008 modifie l'arrêté du 5 décembre 2006 relatif aux modalités de mesurage des bruits de voisinage. Il prévoit que, pour la caractérisation des bruits de tir et d'impact des stands de tir, « *le mesurage sera effectué en outre selon les dispositions du fascicule de documentation FDS 31-160* ».

SPECTRA *Actu*

• Développement pôle BE.

Deux nouveaux collaborateurs sont arrivés en fin d'année pour renforcer notre pôle bureau d'étude.
→ Le premier pour le département silencieux et coulisses standards.
→ Le second pour la standardisation d'une certaine gamme de nos produits (portes, vitrages, etc...)

• Equipe de montage renforcée.

Nous avons embauché un nouveau chef monteur, **Franck Thomas**, afin d'accroître notre potentiel en interne, pour faire suite à une surcharge de travail en fin d'année 2008.

Cette arrivée permettra de diminuer notre sous-traitance dans ce domaine pointu.

TECHNIQUES & MATERIAUX

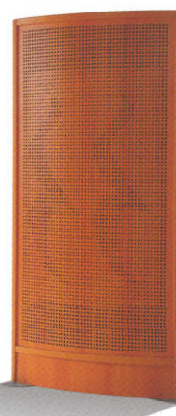
• ECRAN ACOUSTIQUE MODULAIRE

SPECTRA développe, avec un de ses partenaires, des nouveaux écrans acoustiques.

- Absorption acoustique des voies de 90%
- Ambiance feutrée
- Atténuer les transmissions directes
- Facilité d'implantation
- Modularité des panneaux

• Application:

Restauration, centre d'appels, open Space, crèche, bureau.



PLANÈTE SPECTRA

• Nos Certifications

En mars 2009, nous passerons notre 3^{ème} Audit externe, pour la reconduction de nos certifications : ISO9001 – ISO14001 et OHSAS18001.

• Les français et le bruit

Le baromètre santé-environnement réalisé par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la Santé révèle que les Français citent souvent le bruit comme nuisance quotidienne mais ne s'en protège pas, voire s'y exposent excessivement !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau Conseil national du bruit (CNB) a été officiellement installé par la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie le 9 décembre dernier, lors d'une assemblée plénière. Un arrêté du 17 novembre 2008 en avait nommé les membres.

SPECTRA EN DIRECT : ETUDE DE CAS

Etude

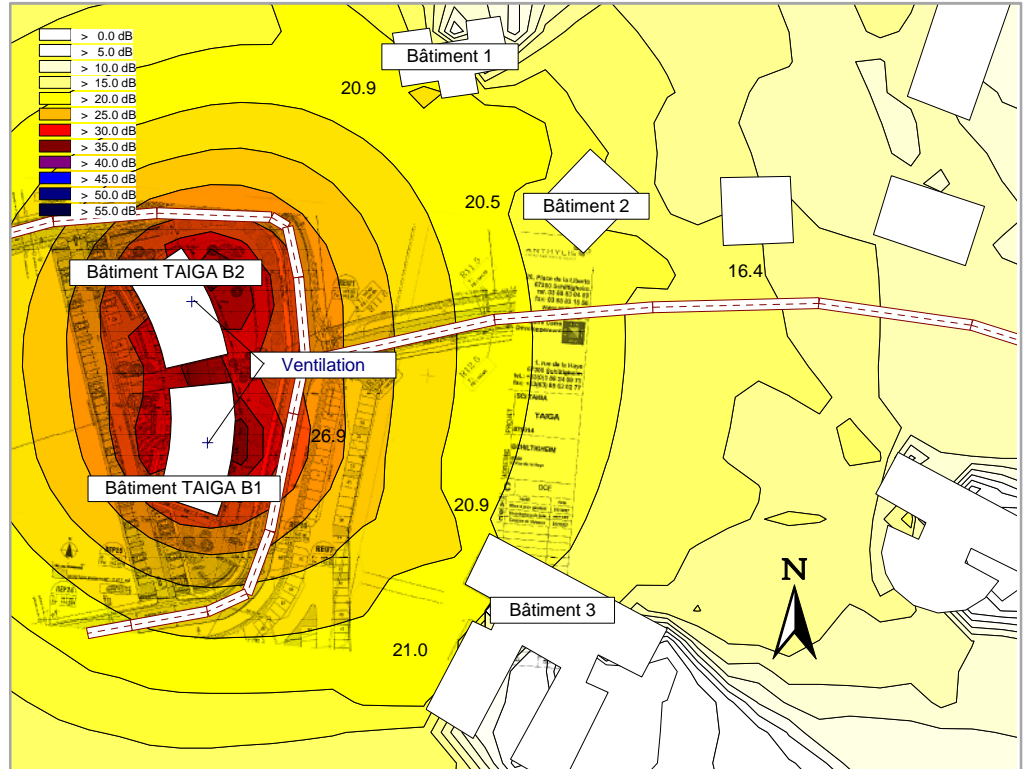


Immeuble HQE



• OBJECTIF

La notice acoustique devait décrire les exigences acoustiques minimales et les principes généraux des systèmes constructifs relatifs au projet de construction d'un immeuble de bureaux à SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin) devant répondre aux critères HQE. Ce projet comprenait également des mesures de bruits « état initial » ainsi qu'une simulation acoustique sur logiciel CADNAA.



• PRESENTATION DU PROJET

Dans le cadre du projet de construction d'un immeuble de bureau Haute Qualité Environnementale (HQE) à SCHILTIGHEIM. Notre bureau d'étude acoustique a été retenu pour l'édition d'une notice acoustique décrivant les exigences acoustiques minimales ainsi que les principes généraux des systèmes constructifs dans le but d'atteindre les critères de base de la certification HQE.

L'étude a été découpée en trois phases :

- Mesures sur site des niveaux sonores avant projet ;
- Descriptions des procédés constructifs garantissant la confidentialité entre bureaux et le confort interne des usagers ;
- Simulations avec logiciel CADNAA de la propagation du bruit généré par les équipements techniques extérieurs et définition des caractéristiques acoustiques maximales de ces équipements ;

• POINTS ETUDIES :

- ✓ Isolements aux bruits vis-à-vis de l'espace extérieur
- ✓ Isolements aux bruits aériens intérieurs au bâtiment
- ✓ Transmissions des bruits de chocs normalisés entre locaux contigus et superposés
- ✓ Bruit des équipements propres au bâtiment
- ✓ Correction acoustique des locaux sensibles
- ✓ Protection de l'environnement vis-à-vis des bruits induits par les équipements propres au bâtiment

• DEMARCHE HQE :

La Démarche HQE[®], s'appuie :

- d'une part sur un **système de management environnemental** de l'opération, établi et conduit sous la responsabilité du maître d'ouvrage ;
- d'autre part sur les **exigences environnementales** définies à l'origine du projet selon son contexte et les priorités du maître d'ouvrage.

D'autres Infos sur les sites suivants :
www.ademe.fr/entreprises/hqe/
www.assohqe.org/

